

## REUNION n°3 17/10/2022

Présents : Patricia, François, Emmanuel, Guillian, Loïc, Michel, Jean-Yves

Absents : Guillaume

1° Approbation du dernier CR : pas de remarques, le compte-rendu N°2 est approuvé.

2° Composition de la commission :

- Régine ne souhaite pas être associée à la commission, elle était hésitante, Patricia va lui demander si elle souhaite être informée de nos avancées, et éventuellement être associée uniquement sur un sujet en particulier.
- Les 2 Pierre, comme Gilles, ne souhaitent pas non plus faire partie de la nouvelle commission mais seront informés par Guillaume et le CEP et seront là pour aider si besoin lorsque le projet sera en phase réalisation (demande de devis, suivi des travaux, aide diverse...)
- La mission « officielle » de la commission par la Paroisse pourra se faire lors de l'AG en mars, en même temps que la présentation d'un avant-projet.

3° Compte-rendu par Michel du RDV avec le Maire André MARTIN :

- Concernant l'environnement du presbytère et les projets de la Mairie :
  - o La maison St Louis devrait être cédée à un bailleur social pour des logements sociaux et une résidence pour personnes âgées.
  - o Pour la piscine il n'y a pas de nouveau projet.
  - o Le parking pourra être utilisé sans restriction.
- Concernant l'avis des ABF ils peuvent être consultés en amont. Nous avons les coordonnées du responsable qui intervient sur Champtoceaux : Gabriel TURQUET DE BEAUREGARD 06 31 00 39 34. A rencontrer pour le site du Champalud.
- Un nouveau service de la Mairie est à notre disposition pour tous les problèmes d'urbanisme, le service ADS (droit des sols). A rencontrer dans un premier temps pour le permis de démolir.
- Le cheminement du dossier sera le suivant :
  - o Dépôt en Mairie.
  - o Contrôle de l'ensemble des pièces.
  - o Si le dossier est complet, transmission aux services départementaux concernés.
  - o Retour de l'avis en Mairie qui statue
- Le fait que la maison paroissiale soit collée à l'église n'apporte pas de complexité par rapport aux futurs travaux des façades de l'Eglise (échafaudages) et autres problèmes d'étanchéité si l'entretien est effectué correctement.
- Une architecte travaille sur Orée d'Anjou (déjà rencontrée par la première commission) : Blandine GUILLOU, LOIRE ARCHITECTURE, La Haie Sèche - ST SAUVEUR – 02 40 83 28 28 - 06 67 35 75 47
- Le RDV a été constructif et la Mairie pourra nous aider dans notre projet ce qui est encourageant.

4° RDV avec le diocèse :

- Ni Manu ni François n'ont eu de contact avec Pascal, par manque d'occasion.
- Il est décidé, avec l'avis de Guillaume, de prendre un RDV avec Dany Cottineau notre vicaire épiscopal, pour lui présenter nos avancées et demander les attentes du Diocèse. Lui demander également qui sera signataire pour permis de démolir.

- Nous pouvons insister sur le fait que dans le cadre de la mise en place des pôles missionnaires, un lieu d'accueil visible et vivant est indispensable à la vie de notre paroisse.
- Une fois que nous aurons un retour sur la démolition et que nous serons plus avancés nous pourrions inviter Dany à une de nos réunions.

#### 5° Permis de démolir :

- Guillian et Loïc n'ont pas rencontré Quentin. Ils vont le faire prochainement pour commencer à préparer le document. Quentin accepte de nous aider gracieusement sans contrepartie vis-à-vis de son entreprise.
- Il faudra ensuite rencontrer le service ADS pour leur présenter le dossier et éventuellement leur poser les questions sur les différents « cas » (cases à cocher).
- Enfin il faudra la signature du Diocèse. Manu pourra se charger d'aller à ANGERS si nécessaire.

#### 6° Cahier des charges des surfaces :

- Patricia et Jean-Yves nous présentent un document qu'ils ont établi (inspiré de celui de Bernard Samson en 2017) avec les différentes activités, le nombre de personnes présentes et le nombre de passages sur une année
- Jean-Yves a également listé d'autres activités qui pourraient nécessiter une grande salle équipée (cuisine, sono, vidéo...), ainsi que les utilisations potentielles des différentes salles.
- Ces deux documents ainsi que le tableau des surfaces validé en commission sont annexés au présent CR.

#### Prochaine réunion :

- Nous n'avons pas fixé de prochaine réunion, dans l'attente des retours de chacun sur les missions que nous nous sommes données
- Nous penserons à un petit temps de convivialité (désolé pour cette fois, on va dire que nous ne voulions pas manger de gâteau sans Guillaume...) et à suivre un timing pour ne pas trop déborder après 22H30...

#### Objectifs d'ici la prochaine réunion :

- Avoir déposé le permis de démolir
- Avoir un retour du Diocèse sur nos avancées
- Réfléchir à la disposition des différents espaces